



AVIS DU MAIRE DE LA COMMUNE DE VOUILLÉ

Je soussigné, M. Eric MARTIN, Maire de la commune de Vouillé, déclare avoir été informé de la demande de la SAS TRANSPORTS MARTIN pour le passage de convois exceptionnels sur la commune.

J'émetts un avis favorable pour le passage de ces convois par la RD 92 puis la RN 149.

Vouillé, le 09 juillet 2025

Eric MARTIN

